



# PRÉFET DE LA SEINE- MARITIME

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 20 juillet 2023

### **RÉUNION DU COMITE DÉPARTEMENTAL D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ SUITE AUX VIOLENCES URBAINES DES DERNIÈRES SEMAINES**

À la suite des violences urbaines qui ont touché la Seine-Maritime, l'État accompagne les collectivités dans la réparation et la reconstruction de leurs biens, ainsi que les commerçants, artisans et chefs d'entreprise et les particuliers dont les biens ont été dégradés.

Le premier comité départemental d'accompagnement et de soutien des entreprises en difficulté s'est tenu ce jeudi 20 juillet en préfecture, présidé par le préfet de la Seine-Maritime et le directeur régional des finances publiques. Ce temps d'échange a permis de présenter les mesures financières, fiscales et sociales à destination des commerçants, artisans et chefs d'entreprises affectés par les émeutes urbaines.

Les 95 commerces et entreprises identifiés dans le département sont individuellement contactés par le conseiller départemental aux entreprises en difficulté (CDED), correspondant privilégié de l'État pour les commerçants, artisans et chefs d'entreprises en cas de difficulté.

**CONTACT : Eric Fauchet**  
**02 35 58 19 20 – 06 13 07 33 35**  
[codefi.ccsf76@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:codefi.ccsf76@dgfip.finances.gouv.fr)

L'État renforce par ailleurs ses mesures de soutien aux particuliers les plus modestes affectés par les violences urbaines : un dispositif d'indemnisation financière est mis en place pour les propriétaires de véhicules non assurés contre les dommages sur les véhicules qui auraient été incendiés à l'occasion des épisodes de violence urbaine, sous conditions de revenus, jusqu'à **4601€**. Un numéro dédié est mis en place pour un accompagnement personnalisé à la constitution du dossier.

**NUMÉRO VERT NATIONAL : 116 006**

L'ensemble des mesures déployées et des accompagnements est consultable sur le site internet de la préfecture : <https://www.seine-maritime.gouv.fr/Actualites/Violences-urbaines-un-comite-departemental-accompagne-et-soutien-les-entreprises-en-difficulte>

**Cabinet du préfet**  
**Service régional et départemental**  
**de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex